



Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Rouen, le 13 avril 2016

## Modalités de l'enquête publique sur le projet de contournement Est de Rouen / Liaison A28-A13

A la suite des avis rendus par les autorités environnementales et par le Commissariat général à l'investissement, **la préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, Nicole Klein, et le préfet de l'Eure, René Bidal, ont signé l'arrêté interpréfectoral portant ouverture de l'enquête publique sur le projet de Contournement Est de Rouen / Liaison A28-A13.**

**L'enquête publique se tiendra du 12 mai au 11 juillet 2016.**

L'ensemble des habitants des communes concernées par le projet pourront s'exprimer au travers des registres disposés dans 67 lieux d'enquête retenus et rencontrer la commission d'enquête à l'occasion des 40 permanences organisées dans l'Eure et en Seine-Maritime.

Un registre numérique offrira par ailleurs à tous la possibilité de déposer un avis ou une observation.

Enfin, quatre réunions publiques seront envisagées la deuxième quinzaine de mai à Rouen, Boos, Saint-Etienne-du-Rouvray et Louviers.

L'enquête publique portera sur l'utilité publique du projet, sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et sur le classement autoroutier de l'infrastructure.

Le projet de Contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13 consiste en la création d'une liaison autoroutière sur le principe d'une 2x2 voies reliant l'A28 nord, la RD18e et l'A13-A154. Cette infrastructure autoroutière à péage de contournement de l'agglomération rouennaise par l'Est a pour objectif de détourner du cœur d'agglomération une grande partie des trafics de transit et d'échanges, notamment de poids lourds, et ainsi décongestionner les voies pénétrantes sur l'agglomération et améliorer les liaisons entre l'agglomération rouennaise et l'Eure.

Le projet est une autoroute à 2x2 voies comportant trois branches pour une longueur totale de 41,5 km. Le tracé comporte des ouvrages d'art : viaducs du Robec, de l'Aubette, des Chartreux et des Bucaux, viaduc sur la Seine à Oissel, viaduc "des voies ferrées" à Saint-Étienne-du-Rouvray, viaduc sur la Seine et l'Eure au niveau des communes d'Alizay et du Manoir, viaducs de raccordement avec l'A13, au sud.

En plus des raccordements avec l'A28, l'A13/A154 et la RD18<sup>e</sup>, le projet prévoit 6 échangeurs avec les principaux axes rencontrés, la RN 31, la RD 6014, la RD 95, la RD 321, la RD 6015, et un échangeur à Oissel au cœur de la zone d'activités.

D'un linéaire de 41,5 km, elle comportera en outre 6 échangeurs avec les principaux axes routiers. L'infrastructure, dont le coût est estimé à 886 millions d'euros hors taxes et en valeur janvier 2015 sera réalisée dans le cadre d'une mise en concession autoroutière.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet dédié au projet : [www.liaisonA28A13.com](http://www.liaisonA28A13.com)  
Contact presse : 02 32 76 50 14

**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) et [www.normandie.gouv.fr](http://www.normandie.gouv.fr), Twitter : @prefet76

courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)